



Cette Charte témoigne de l'engagement des dirigeants et des employés de Mont Grand-Fonds à intégrer les principes du développement durable dans toutes les sphères d'activité de l'entreprise (des processus de prise de décision stratégique aux opérations quotidiennes), et ce dans le respect strict des lois et règlements en vigueur.



NOTRE VISION ÉCORESPONSABLE

En 2040, le Mont Grand-Fonds s'épanouit en tant que joyau du développement durable, offrant un refuge naturel pour les familles et les amoureux de la nature. Notre engagement envers la préservation des écosystèmes demeure fort, faisant des montagnes, des forêts et des rivières qui nous entourent un trésor collectif que nous protégeons avec détermination.

L'esprit de la famille et de la communauté est le pilier de notre station. Nos visiteurs sont accueillis chaleureusement par un personnel fier et engagé, tandis que nos employés sont au cœur de notre fierté et de notre communauté. Nous investissons dans leur bien-être en leur offrant flexibilité et en les encourageant à s'impliquer dans des projets significatifs.

Le Mont Grand-Fonds est désormais une destination quatre saisons, harmonieusement intégrée dans son environnement naturel. La philanthropie locale est une réalité, soutenant des initiatives environnementales et renforçant les liens avec la communauté.

Le respect de l'environnement et de la société guide chacune de nos actions. Nous promovons le covoiturage pour réduire notre empreinte carbone, privilégions des approvisionnements locaux et responsables, et nous nous engageons à tendre vers le zéro déchet. En collaboration avec des experts en environnement, nous réduisons notre impact environnemental et contribuons à la régénération de la nature environnante grâce à un comité de développement durable mobilisé et doté d'un budget dédié.

En 2040, le Mont Grand-Fonds est un lieu de détente, de respect mutuel et de ressourcement. Nous avons créé un environnement très naturel, où les activités se fondent harmonieusement dans le paysage. Le bonheur des visiteurs, des employés et de la communauté est notre priorité, et nous sommes déterminés à poursuivre notre voyage vers un avenir plus durable, ensemble.

NOTRE RAISON D'ÊTRE

Proposer une offre écotouristique d'activités de plein air quatre saisons, diversifiée et structurée, respectueuse de l'environnement, chaleureuse et accueillante pour la clientèle touristique, les familles et la communauté.

NOTRE ENGAGEMENT

Le Mont Grand-Fonds s'inscrit dans une approche de développement durable. Nous nous engageons à ce que le développement des programmes récréatifs et immobiliers émerge dans un projet écotouristique, en minimisant les impacts sur notre environnement naturel exceptionnel et en réduisant notre empreinte carbone. Ce développement se veut également respectueux de la communauté et contribue à accroître sa qualité de vie.

Nous nous engageons aussi à maintenir en place un *Comité Écoresponsable* et d'allouer les ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs du *Plan stratégiques Écoresponsable*. La direction évaluera l'évolution du *Plan stratégique écoresponsable* au moins une fois par année, fera les ajustements nécessaires pour faciliter sa mise en œuvre et assurera le lien avec sa stratégie d'affaires.



Mont Grand-Fonds s'engage à se conformer aux règles légales applicables dans le ou les pays et territoires où nous exerçons nos activités.

NOS VALEURS

- Développement économique et social
- Famille et communauté
- Respect et protection de l'environnement
- Transition durable et adaptation aux changements climatiques

NOS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Nos actions seront inspirées par les 4 grands piliers suivants qui nous guideront vers la mise en œuvre de notre *Vision écoresponsable*.

PILIER 1 :	Notre environnement
PILIER 2 :	Nos humains
PILIER 3 :	L'économie
PILIER 4 :	Notre gouvernance

CHAMPS D'APPLICATION ET RESPONSABILITÉ

La présente charte s'applique à tous les employés et sous-traitants de l'entreprise. Mont Grand-Fonds encourage aussi ses fournisseurs, ses clients et ses partenaires stratégiques à adopter des pratiques écoresponsables qui intègrent les principes du développement durable.

AUTORITÉ ET ENTRÉE EN VIGUEUR

L'adoption de cette charte sera en vigueur à compter du 30 novembre 2023

Sébastien Tremblay, Directeur Général

Marie-Hélène Jodoin, Directrice marketing, communication et événements



CONSEIL DES
**INDUSTRIES
DURABLES**